

MANDAT DE ET VERS L'ETRANGER 3: DÉPART DE LA SUISSE.
(art. 394 ss CO)

Prénom/Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

(ci-après : le(s) mandant(s))

souhaite(nt) confier le(s) mandat(s) suivant(s) à

Gestionnaire : _____ Num ID : _____

Départ de la Suisse

Mise en place des aspects financiers, légaux, fiscaux et organisationnels pour bien réussir votre départ de la Suisse:

- Analyse : Analyse de votre situation personnelle et familiale en vue d'un conseil sur mesure et détaillé:

Divers rendez-vous et suivi (téléphone, mail) pour vous conseiller et gérer tous les aspects ci-dessous.

Prise d'une procuration pour avoir accès aux informations.
 - Financier : Clôture des relations bancaires.
Résiliation des assurances.
Organisation des avoirs de caisse de pension.
Consolidation du patrimoine.
 - Immobilier : Résiliation des baux à loyer et remise des lieux loués.
 - Légaux : Conseil et mise en place des aspects légaux liés à votre départ (Permis, autorisations, contrats, ...)
 - Fiscal : Conseil, optimisation et gestion des aspects fiscaux liés à la Suisse, incluant une déclaration d'impôts.¹
 - Administration : Conseil et mise en place des aspects organisationnels liés à votre départ. (Recherche d'école, inscriptions, services de bases, ...)
-
- Honoraires : CHF 5'000.- (+TVA)

Lieu, date

Signature(s) du mandant

Signature du gestionnaire

¹ Pour les personnes ayant un permis C, obligation de faire une déclaration fiscale.